



SwissLife

Document à caractère publicitaire



SwissLife *Confort Santé*

*Un accompagnement pour prendre
soin de vous et de vos proches*

#YourLife

SwissLife Confort Santé :

prévention, bien-être, aide au financement des dépenses liées à votre santé

Parce que les dépenses relatives à la prévention et à votre bien-être ne se limitent pas au remboursement de vos soins de santé, choisissez SwissLife Confort Santé.

Souscription possible jusqu'à 70 ans sous réserve d'être affilié à un régime obligatoire français⁽¹⁾

Réduction tarifaire adaptée à votre situation familiale : couple, monoparental ou famille

En souscrivant au contrat SwissLife Confort Santé, vous bénéficiez de garanties vous aidant à financer, en tout ou partie, votre « confort en cas de coup dur » et votre bien-être⁽²⁾.



Vous avez besoin d'être hospitalisé(e) ?

Financement jusqu'à 600 € / an pour une **intervention chirurgicale⁽³⁾**.



Vous envisagez de financer une licence sportive pour vous et vos enfants ?

Jusqu'à 60 € / an pour prendre en charge tout ou partie de la participation à **une activité sportive (danse, fitness, cyclisme, course à pied)**.



Vous avez acheté des médicaments contre le rhume sans passer chez le médecin ?

Un forfait automédication⁽⁴⁾ de 30 € pour financer **les médicaments non prescrits**.



Vous avez cassé vos lunettes en faisant du sport ?

Un forfait de 150 € maximum / an pour assurer **le remplacement de votre paire de lunettes** avant les 2 ans réglementaires⁽³⁾.



Vous envisagez de financer la pose d'un implant dentaire de qualité ?

Financement jusqu'à 400 € / an pour la pose d'**un implant dentaire de qualité⁽³⁾**.



Vous avez subi un accident vasculaire cérébral ?

Versement d'un capital allant jusqu'à 3 000 € en cas de **maladie grave⁽²⁾⁽⁵⁾**.



Conçu pour améliorer votre bien-être, SwissLife Confort Santé vous aide à financer aussi bien vos activités physiques⁽²⁾ que vos dépenses liées aux aléas de la vie.

(1) Régime d'assurance maladie auquel vous êtes automatiquement rattaché(e) selon votre situation personnelle et professionnelle.

(2) Les conditions, modalités d'application des garanties et les exclusions sont exposées dans les dispositions générales et personnelles du produit SwissLife Confort Santé. Vous pouvez retrouver les prestations proposées dans le tableau de garanties ci-contre.

(3) Délai d'attente de 3 mois sauf en cas d'accident.

(4) Attention : la pratique de l'automédication passe par le respect des règles de la notice d'utilisation du médicament, afin d'éviter de mettre votre santé en danger.

Au moindre doute, contactez votre médecin et demandez conseil à votre pharmacien, notamment en fonction de vos antécédents et de vos traitements médicaux en cours.

(5) Délai d'attente de 12 mois.

SwissLife Confort Santé

Vos garanties⁽²⁾

Gratuité pour le 3^e enfant et +
âgé de moins de 19 ans révolus

Niveau 1

Niveau 2

Niveau 3

Financer le confort en cas de coup dur⁽⁶⁾

En cas d'hospitalisation⁽⁷⁾

Forfait par jour d'hospitalisation et par assuré (maximum 20 jours par an et par assuré)

10 €

20 €

40 €

En cas d'intervention chirurgicale, d'anesthésie ou d'obstétrique lors d'une hospitalisation⁽⁷⁾ :

- pour la première année d'assurance
- à compter de la deuxième année d'assurance

Forfait par acte et par assuré (maximum 1 acte par an et par assuré)

100 €

200 €

400 €

150 €

300 €

600 €

Choisir sa voie, son parcours

En cas de consultation d'un médecin spécialiste

Forfait par consultation et par assuré (maximum 6 consultations par an et par assuré)

15 €

20 €

25 €

En cas de consultation de médecine douce non remboursée (ostéopathie, chiropractie, acupuncture, homéopathie, phytothérapie, sophrologie, mésothérapie) et auxiliaires médicaux non remboursés (pédicurie-podologie, psychomotricité, ergothérapie, diététique) ou toute autre pratique si prescrite sur ordonnance par un médecin

Forfait par consultation et par assuré (maximum 3 consultations par an et par assuré)

20 €

30 €

40 €

Prévenir pour maîtriser mon bien-être

En cas d'automédication : achat de médicaments en accès direct selon la liste en vigueur et publiée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Forfait par facture et par assuré (maximum 2 factures par an et par assuré)

10 €

20 €

30 €

Aide à la reprise d'une activité sportive adaptée avec le groupe associatif Siel Bleu : bilan physique et suivi d'un programme d'activités physiques et de prévention⁽⁸⁾

1 bilan et 1 programme par an et par assuré

Inclus

Inclus

Inclus

Participation à une pratique sportive (pour une licence sportive⁽⁹⁾ ou adhésion ou abonnement d'au moins 1 mois à un club de sport ou une association sportive⁽¹⁰⁾)

Forfait par an et par assuré

20 €

40 €

60 €

Vivre mieux, vivre ensemble⁽⁶⁾

En cas de fourniture d'un équipement optique, financement de la monture prescrite :

- pour la première année d'assurance
- à compter de la deuxième année d'assurance

Forfait par an et par assuré (maximum 1 acte par an et par assuré)

50 €

80 €

100 €

75 €

120 €

150 €

En cas de pose de prothèses auditives prescrites

Forfait par an et par assuré (maximum 1 acte par an et par assuré)

200 €

300 €

400 €

En cas de chirurgie réfractive

Forfait par an et par assuré (maximum 1 acte par an et par assuré)

200 €

300 €

400 €

En cas de pose d'implant dentaire

Forfait par an et par assuré (maximum 1 acte par an et par assuré)

200 €

300 €

400 €

Parer aux aléas de la vie

Capital perte totale et irréversible d'autonomie accidentelle

1 000 €

2 000 €

3 000 €

Capital maladie grave⁽¹¹⁾⁽¹²⁾

1 000 €

2 000 €

3 000 €

Aide aux frais d'obsèques en cas de décès accidentel de l'assuré

1 000 €

2 000 €

3 000 €

Capital fracture accidentelle

Forfait par an et par assuré

100 €

200 €

300 €

Capital brûlure accidentelle (brûlure de 3^e degré)

Forfait par an et par assuré

100 €

200 €

300 €

Je bénéficie d'une réduction tarifaire en fonction de ma situation familiale :

- couple (2 adultes quel que soit l'âge - sans enfant) - **5 %**
- monoparental (1 adulte quel que soit l'âge + au moins 1 enfant âgé de moins de 20 ans) - **7 %**
- famille (2 adultes quel que soit l'âge + au moins 1 enfant âgé de moins de 20 ans) - **10 %**

Niveau choisi

Votre tarif

Lexique

- Par an : s'entend par année d'assurance à compter de la date d'entrée de l'assuré dans le contrat.

(6) Délai d'attente de 3 mois sauf en cas d'accident.

(7) Concerne les hospitalisations d'une durée supérieure à 24 heures.

(8) Programme d'activités physiques et de prévention programmées au choix de l'assuré parmi quatre séances d'activités physiques adaptées au domicile de l'assuré, un accès illimité aux cours collectifs pendant un trimestre ou un coaching téléphonique pendant un semestre proposés dans le cadre du partenariat avec le groupe associatif Siel Bleu.

(9) Licence délivrée par une fédération française agréée par l'État français.

(10) Pour la pratique du fitness, de la danse, du cyclisme ou de la course à pied.

(11) Délai d'attente de 12 mois.

(12) L'assureur entend par maladie grave : l'infarctus du myocarde, la coronaropathie, l'accident vasculaire cérébral, le cancer, l'insuffisance rénale telles que définies aux dispositions générales.

Côté prestations, comment ça se passe ?

À noter

Si vous êtes déjà couvert par un contrat santé Swiss Life, vous n'avez, dans la plupart des cas, aucune démarche à effectuer pour bénéficier de la prestation.

Le versement des prestations s'effectue sur présentation d'un justificatif (facture, décompte) adressé à Swiss Life.



MY SwissLife

Ensemble, connectés à vos choix.

- Pilotage de vos contrats
- Mise à disposition de vos documents
- Connexion à votre conseiller

Connectez-vous sur myswisslife.fr

Pensez à vous munir de votre identifiant personnel et de votre mot de passe



Vivre selon ses propres choix avec Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages. Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel. Grâce à un conseil personnalisé, fondé sur la proximité, l'écoute et la pédagogie, nous construisons chaque jour une relation de confiance avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises. En tant qu'entreprise responsable, nous sommes engagés dans une démarche de développement durable, dont l'ambition est de permettre aux générations actuelles et futures de vivre selon leurs propres choix.

#YourLife

SwissLife Prévoyance et Santé

Siège social :

7, rue Belgrand

92300 Levallois-Perret

SA au capital social
de 150 000 000 €

Entreprise régie par

le Code des assurances

322 215 021 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

SwissLife Assurance et Patrimoine

Siège social :

7, rue Belgrand

92300 Levallois-Perret

SA au capital social
de 169 036 086,38 €

Entreprise régie par

le Code des assurances

341 785 632 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

SwissLife Assurances de Biens

Siège social :

7, rue Belgrand

92300 Levallois-Perret

SA au capital social
de 80 000 000 €

Entreprise régie par

le Code des assurances

391 277 878 RCS Nanterre

www.swisslife.fr

Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.